

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE ORGANISÉE DANS LE CADRE DU CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE

BILAN INTERMÉDIAIRE



Le Conseil local de santé mentale a organisé deux formations aux Premiers secours en santé mentale (PSSM) en fin d'année 2023. Cette note présente le bilan intermédiaire de cette action et ses perspectives.

CONTEXTE

Le Conseil local de santé mentale est l'instance de concertation et de coordination entre les élus locaux de l'Eurométropole de Metz et les acteurs travaillant dans le champ de la santé mentale. En place depuis 2017, ses missions sont précisées dans la [convention de mise en œuvre sur la période 2022 – 2026](#). Parmi les actions proposées aux membres du Comité de pilotage a été retenue la réalisation de formations aux [Premiers secours en santé mentale](#) destinées aux habitants et aux acteurs intervenant sur les Quartiers politique de la ville (QPV) du territoire messin.

Cette action de formation constitue l'une des réalisations de la démarche « [La santé mentale dans mon quartier](#) » initiée en 2022, visant à promouvoir la santé mentale avec et pour les habitants des quartiers. Cette initiative a bénéficié du soutien du Centre collaborateur de l'OMS qui est à l'origine du projet. Pour identifier des actions, le coordonnateur du CLSM a réalisé des concertations avec les Conseils citoyens des quartiers de Bellecroix, Sablon sud et Borny.

LES PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Formalisé par le programme historique « [Mental health first aid](#) », le secourisme en santé mentale est né en Australie en 2000 et a fait ses preuves dans 26 pays. Il s'agit, sur le modèle des premiers secours physiques, de permettre à tout·e citoyen·ne de savoir écouter et soutenir une personne qui rencontre un problème de santé mentale et de l'encourager à aller vers un·e professionnel·le (médecin, psychologue...). Plus tôt la personne concernée bénéficiera d'une prise en charge, meilleure seront ses chances de se rétablir.

Depuis que le programme a été adapté en France en 2019, presque 100 000 personnes sont devenues secouristes en santé mentale (source : [PSSM France](#)). Les Assises de la santé mentale et de la psychiatrie qui se sont tenues en septembre 2021 ont confirmé la pertinence d'amplifier le déploiement du secourisme en santé mentale dont la mise en œuvre est précisée dans la [circulaire](#)

FORMATIONS PSSM RÉALISÉES EN 2023

Les deux sessions envisagées ont été réalisées.

Au total, 32 personnes ont été formées (2 sessions complètes).

Les participantes sont majoritairement des femmes. Seuls deux hommes ont participé.

Chacune des sessions a accueilli à parité des habitants de quartier (Bellecroix, La Patrotte, Sablon, Devant-les-Ponts, Outre-seille) et des professionnels. Ces derniers travaillent tous dans le secteur social.

VISIBILITÉ DE L'ACTION

Pour favoriser la participation des habitants, l'invitation à participer a été communiquée uniquement aux Conseils citoyens et aux acteurs des quartiers actifs dans le CLSM. La diffusion sera progressivement élargie à l'ensemble des acteurs du territoire pour les prochaines sessions envisagées en 2024. Une priorité continuera d'être donnée à la participation des habitants.

La session d'octobre a bénéficié d'une couverture médiatique locale. Une équipe de France 3 territoire Nord Lorraine et une journaliste de la radio France bleue ont rencontré les participants.

- [Reportage France bleu](#) du 24/10/2023.
- Reportage France 3 du 24/10/2023 (non disponible).



PERSPECTIVES 2024

La satisfaction des participants pour la formation proposée encourage la poursuite de l'action à raison de deux à trois sessions par an avec la même attention de favoriser la participation des habitants.

En complément des documents remis lors de la formation, le CLSM met à disposition des secouristes formés un [espace numérique](#) pour leur permettre d'approfondir leurs connaissances, notamment par rapport aux ressources messines en santé mentale. Tous les secouristes sont destinataires de la [lettre d'information du CLSM](#). Il est également envisagé une à deux rencontres annuelles autour de sujets que les secouristes formés souhaiteraient approfondir. Le but étant de maintenir localement active une sentinelle de citoyen-ne-s formé-e-s au secourisme en santé mentale.

ÉVALUATION DES PARTICIPANTS

L'évaluation finale de la formation est définie par PSSM France. Pour recevoir leur attestation de secouriste en santé mentale, les stagiaires doivent répondre à un questionnaire depuis une plateforme numérique dédiée. En retour, ils reçoivent leur attestation et bénéficient d'un accès à des ressources pour réviser et approfondir leurs connaissances des PSSM.

L'ensemble des stagiaires a satisfait aux exigences pour bénéficier de son attestation de formation aux PSSM.

Plateforme numérique d'évaluation et de révision des PSSM

SATISFACTION PAR RAPPORT AU PROGRAMME

Les participants expriment globalement leur satisfaction par rapport à la formation PSSM.

Parmi les points positifs sont soulignées la qualité du contenu et les activités (vidéos, exercices en groupe, questionnaire...) proposées pour s'approprier le plan d'actions des PSSM.

Le point négatif partagé par plusieurs participants concerne le contenu jugé parfois trop dense par rapport aux deux journées de formation.

	<p>« J'ai adoré, car c'était très riche en échanges. En deux jours, on se sent plus apte à discuter avec une personne qui a un problème de santé mentale » (session d'octobre).</p> <p>« C'était très enrichissant et cela m'a permis de développer ma curiosité sur les points abordés » (session d'octobre).</p> <p>« Ce stage m'a permis d'avoir de nouvelles connaissances sur les différents troubles mentaux (comme les troubles anxieux et phobique, trouble bipolaire, troubles addictifs, trouble dépressif...) et d'avoir des outils pour agir face à une personne en détresse » (session de décembre).</p>
--	--